



ROULEMENT DE TAMBOUR

Bulletin d'Informations Communales

N° 21 - Septembre 2021



Mesdames et Messieurs, chers Sanchéens,
La période estivale terminée pour la majorité d'entre vous, chacun va devoir reprendre ses activités quotidiennes.

Les enfants ont repris le chemin des classes et de la cour de récréation pour leur plus grand bonheur, tous les moyens humains et matériels ont été mis en œuvre pour accueillir les élèves, quelques ajustements seront nécessaire.

Le protocole sanitaire édicté par l'éducation nationale est toujours en vigueur, malgré l'amélioration de la situation dans notre département, espérons un ajustement des mesures d'ici peu.

Nous souhaitons que l'année scolaire se déroulera sous les meilleurs auspices pour le bien-être des enfants, enseignants et du personnel.

Le monde associatif essaye également de reprendre ses activités, nous avons bien conscience que ce n'est pas chose simple avec ces règles sanitaires contraignantes.

Dans un autre registre, le diagnostic des routes communales sera prochainement dévoilé, cela permettra aux élus de programmer les travaux de réfection de celles-ci, l'étude de centre bourg prendra forme dans les prochaines semaines, les travaux d'électricité du théâtre de verdure sont en cours, ce qui permettra dans un avenir proche de développer la culture sur notre commune.

Vous voyez malgré tout, que les élus sanchéens travaillent pour le bien de tous.

Il me reste à vous souhaiter une excellente rentrée.

Ayez confiance en l'avenir et prenez soin de vous et des autres.

Amicalement,

Secrétariat :

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h

Écrivez nous :

Rendez-vous sur notre site via l'adresse suivante www.sanchey.fr rubrique « Nous contacter ».

Le traditionnel feu d'artifice a été tiré le dernier week-end d'août et afin de clore la saison estival.



- Nouveaux Sanchéens	2
- Location de salles	
- Délibérations du Conseil	3
- Affouages	
- Rentrée scolaire 2021/2022	5
- Nouveau parking	
- ALSH 2021	6
- Renouvellement matériel municipal	
- Réfection du terrain multisport	7
- Travaux au Fort	
- Fleurissement - Coup de cœur 2021	8
- Amicale de l'école	
- CAS	
- Commission Syndicale Chaumousey/Sanchey	9
- Opération nature propre aux abords du réservoir de Bouzey	
- Informations diverses	10

Mairie de Sanchey

Adresse : 7 rue du Pont Tournant
88390 Sanchey

Tél : 03.29.82.47.16

Mail : mairie.sanchey@wanadoo.fr

NOUVEAU

Scannez pour envoyer directement un mail à votre mairie

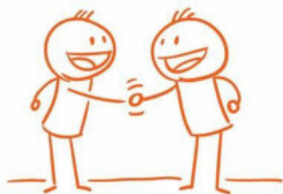


Suivez-nous sur notre page Facebook en tapant : facebook.com/Mairiedesanchey





BIENVENUE



Nouveaux Sanchéens !

Vous venez de vous installer à Sanchey, bienvenue dans notre commune.

Lors de votre arrivée, nous vous invitons à vous présenter en Mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un livret de famille.

LOCATION - RÉSERVATION EN LIGNE WWW.SANCHEY.FR

Salles du fort

Tarif de la location :

- Associations de Sanchey : Gratuit
- Familles de Sanchey : 100€ / jour
- Associations et familles extérieures : 200€ / jour
- Caution de 500€



Salle des associations

Tarif de la location :

- Famille de Sanchey : 100€ / week-end et 60 € la journée.
- Hors Sanchey : 130€ / week-end et 80€ la journée.
- Le tarif de la vaisselle est de 50€
- Le forfait ménage : 80€
- Caution de 1000 €



Chapiteau de 3m / 6m

Tarif de la location :

- Associations de Sanchey : Gratuit
- Associations hors de Sanchey : 50€ / jour
- Particuliers : 50€ / jour
- Caution de 1050€



Important :

Toutes les réservations doivent se faire via notre site : www.sanchey.fr

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires, (règlement, détails des tarifs...)

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

MAJDC

Inscription - Journée Défense et Citoyenneté : Vous n'êtes pas inscrit ? Alors créez votre espace.

Mon compte me permet de dialoguer avec mon centre de service national et obtenir toutes les informations pratiques sur ma JDC.

Rendez-vous sur : <https://presaie.sga.defense.gouv.fr/>





FINANCES LOCALES

Le contrat de location et le règlement d'utilisation de la salle des associations présentés aux membres présents ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la commune met la salle à disposition et de déterminer les conditions dans lesquelles doivent être utilisées ladite salle. La réservation de la salle communale est gérée par le service de la mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve les termes du contrat de location de la salle des associations,
- adopte le règlement d'utilisation de la salle des associations.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les tarifs de location de la salle des associations suivant:

- Location habitant de Sancheys : 100€ pour le week-end et 60€ pour la journée.
- Location hors Sancheys 130€ le week-end et 80€ la journée
- La location de la vaisselle, est de 50€ et le forfait ménage est à 80€.
- La caution s'élève à 1000€.

EDUCATION - PLAN DE RELANCE

Centré sur le 1er degré, cet appel à projets vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique.

Son ambition est d'appuyer la transformation numérique dans les écoles.

L'aide de l'État est comprise entre 50 % et 70 % selon la nature de la dépense et le montant engagé par la collectivité.

En ce qui concerne l'école de Sancheys, les besoins sont l'acquisition de 6 tablettes et d'un ordinateur, ainsi que l'abonnement à Open Digital Education – offre ONE (services et ressources numériques).

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, prend acte des différents rapports d'activité 2020 du SDEV et de la CAE.

COMMANDE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (1 Abstention) des membres présents et représentés :

- considère que l'achat d'un tracteur tondeuse est indispensable,
- autorise l'achat du matériel le mieux adapté aux besoins, en fonction de l'étude des offres menée par le groupe de travail, dont le montant se situe entre 15 000 € et 20 000 € H.T .

TRAVAUX DE RACCORDEMENT SCENIQUE AU THÉÂTRE DE VERDURE

Les travaux à prévoir sont des points de connexion « régie » et « scène » pour un montant

estimatif de 7 300.00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- décide de réaliser cet équipement scénique pour un montant de 7 300 € H.T.

FINANCES - ATTRIBUTION SUBVENTIONS ASSOCIATION LOCALES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal attribue les subventions aux associations comme suit

- Pétanque club de l'Avière 90€
- Entente Sportive ES Avière 500€

AUTRES DOMAINES ET COMPÉTENCES

Lotissement du cottage du Lac (Bouzey) : En accord avec le pétitionnaire, il est proposé au Conseil Municipal de nommer cette voie : Rue du Cottage du Lac,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- de nommer cette voie « Rue du Cottage du Lac »

FINANCES - DIVERS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Dit que la présente délibération annule et remplace la délibération n° 33/2021 du 12 juin 2021,
- Décide de participer au coût du transport scolaire des élèves



DÉLIBÉRATIONS

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur notre site www.sancheys.fr

domiciliés à Sancheys au premier jour de la rentrée scolaire 2021/2022 qui se rendent dans un établissement dispensant des cours de la 6^e à la 3^e,

- Fixe la participation financière forfaitaire à 30 € pour l'année scolaire 2021/2022,

- Précise que cette participation financière se fera sous forme de remboursement sur présentation d'un justificatif de paiement, d'un RIB, d'un justificatif de domicile jusqu'au 31 octobre 2021,

FONCTION PUBLIQUE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- décide d'adhérer au Groupement d'Employeurs Profession Sports Animation 88 pour un montant de 50€.

AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCE - VŒUX ET MOTIONS

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter une motion de soutien à la Fédération nationale des Communes Forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin, qui :

- Exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières et la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF,

- Demande une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises et un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels

la forêt doit faire face. À l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal décide de soutenir la Fédération nationale des Communes Forestières.

INFORMATIONS DIVERSES

- M. le Maire informe que le projet d'enfouissement Route de Renauvoid et la rénovation du réseau sur la commune est à l'étude.

L'enfouissement du réseau sera réalisé sur la Route de Renauvoid, du carrefour avec la RD 460 et jusqu'au panneau d'agglomération.

- M. le Maire informe que le copieur, acheté en 2017, commence à poser quelques soucis notamment des interventions de plus en plus rapprochées. Le coût de revient des copies devient trop élevé. Un nouveau contrat avec la société Efika a été renégocié pour la l'acquisition du nouveau photocopieur.

- Le conseil va signer une convention avec le SDEV pour la mise en place sur la commune d'une borne pour recharger les véhicules électriques. Les conditions du coût de cette installation et le prix demandé aux utilisateurs de cette borne sera vu avec le Syndicat d'Electrification.

- Des travaux de réfection du

terrain multisports et des terrains de tennis de la commune ont été actés.

Il est précisé que les prix d'entrées aux équipements sportifs subiront une augmentation.

- Plan Régional de soutien : Aide à la création ou à l'exploitation de la vidéoprotection sur l'espace public, Les élus, à la majorité, ne souhaitent pas donner de suite favorable à cet investissement pour l'instant.

- Courrier de M. le Président du SCOT informant que la revente des CEE (Certificats d'Economie d'Energie) représente une somme de 7 927.97 € au profit de la commune dans le cadre des travaux d'isolation et de chauffage à la Mairie.

- M. le Maire informe que le cabinet Demange a réalisé le diagnostic de l'ensemble de la voirie communale dont l'entretien est à la charge de la commune. Ce travail a pour but de relever l'état précis de la chaussée, des aqueducs et des fossés avec report cartographique des éléments relevés. Une proposition de travaux avec technique employée et date de réalisation est définie pour chaque voirie ainsi qu'un coût estimatif dans le but de pérenniser le patrimoine routier de la commune.

Une programmation des travaux sera étudiée en commission.



AFFOUAGES 2021/2022



Cette année, ce sont 8 affouagistes qui ont façonné leur bois pour cet hiver. Cinq d'entre eux étaient dans la forêt communale gérée par l'ONF et les 3 autres au Fort de Sanchey.

54 stères ont été façonnés : dont 32 en forêt communale et 22 au Fort pour un total de 729€

Inscriptions affouages 2021/2022

Les personnes intéressées par des affouages, peuvent s'inscrire en Mairie, jusqu'au **30 novembre 2021**.

RENTRÉE DES CLASSES 2021/2022

Nos écoles du regroupement pédagogique ont accueilli nos enfants à partir du jeudi 2 septembre.

Ce sont 152 enfants qui ont repris la direction des bancs scolaires, un effectif en très légère hausse par rapport à l'année dernière avec une belle progression en petite section (25 élèves dont 18 petits et 7 moyens) ce qui est un bon signe.

Notre commune toujours attractive, accueille

encore de nouveaux habitants ce qui induit de nouvelles inscriptions dans nos écoles et permet de consolider, pour l'instant, les effectifs scolaires malgré un tassement des ménages qui se poursuit.

Les équipes d'enseignants et les personnels communaux ont à nouveau adapté les conditions de cette reprise à la COVID19 toujours active en cette rentrée. Les contraintes de nettoyage, désinfection en fin de journée sont toujours présentes, elles monopolisent nos Atsem.

Concernant le périscolaire, nous retrouvons un fonctionnement normal, les mercredis récréatifs se font la journée complète grâce au recrutement d'un animateur les mercredi après midi. Une quinzaine d'enfants y sont inscrits pour l'instant.

L'atelier Théâtre animé par les jolies Mômes reprendra pour une nouvelle année.

Une Rentrée pas encore sereine mais le personnel y est maintenant habitué et gère au mieux les conditions d'accueil de nos enfants.



Jean-Marc DAUTRICOURT

PARTICIPATION A LA VIGNETTE DE TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022



Participation de la commune au financement de la vignette de transport à hauteur de 30€ pour tous les collégiens se rendant dans des établissements dispensant des cours de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

UN NOUVEAU PARKING EN FACE DE LA MAIRIE

Lors d'un précédent conseil, le manque de place de stationnement devant la mairie a été évoqué. L'entreprise VALDENIAIRE (des Forges) est intervenue pour la création de six places. Ce qui facilitera le stationnement des parents pour l'école. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 5758 € HT.





ALSH ÉTÉ 2021



mais aussi les animateurs et parents bénévoles.

De plus, des sorties ont également eu lieu, à la médiathèque calmosienne « le Nez aux Vents », mais aussi à la ferme du Pichet à Norroy-sur-Vair où petits et plus grands ont pleinement profité des animaux (vaches, lapins, poules, ânes, chèvres, moutons, etc.) Visitant l'étable et participant activement à la traite, ils ont même pu fabriquer leur propre savon au lait de vache... Durant la dernière semaine au centre, un grand jeu Koh-Lanta était prévu, mais aussi une sortie à Wiidoo'Gliss à La Bresse avec au menu bouée d'été, chasses au trésor et parcours sensoriel.

Assurément, cette édition 2021 de l'ALSH restera gravée dans la mémoire des enfants !

Laura L'huillier

« C'était les vacances mon ami et en vacances tout est permis ! »

Le mot d'ordre pour l'accueil de loisirs estival. Dans la période actuelle, notre seul but était de faire de ce Centre un moment de plaisir et de bonheur pour les enfants inscrits. Tout a été mis en œuvre par les animateurs pour faire oublier le temps des vacances ce virus, sans toutefois négliger les règles sanitaires.

Des activités ludiques, des grands jeux, des animations sportives étaient prévus au programme.

Les vacances ont commencé par une fête foraine où petits et grands ont pu échanger des tickets contre des gourmandises ou des cadeaux.

Pour se restaurer, quoi de mieux que d'aller au restaurant L'Exotis sur le temps méridien. Une activité culinaire a été organisée, sur ce même lieu, avec la confection de pizzas et leur dégustation.

Deux nuits sous tentes se sont déroulées à la Base Roland Naudin pour le plaisir des enfants. Les participants ont confectionné le repas du soir avant de participer aux différentes pyjamas parties.

Sans oublier, Le rallye patate ! le jeu attendu par les enfants. Mais qu'est-ce que c'est ?

Le but de chaque groupe d'enfants accompagné d'animateur était de rendre visite aux habitants du secteur de Bouzey pour échanger une patate contre un objet. Le groupe qui ramenait le plus gros objet était déclaré vainqueur. Les habitants ont joué le jeu puisque les petits vacanciers ont rapporté au camp une souche d'arbre, une palette, des chaises de jardin, un tricycle, mais surtout un... poney ! Un troc peu commun et inédit qui enchante petits et grands





RENOUVELLEMENT ÉQUIPEMENT MUNICIPAL

Le tracteur tondeuse, montrant régulièrement des signes de fatigue et des réparations de plus en plus coûteuses. Il est aussi important de doter nos ouvriers communaux de matériel professionnel. L'achat de ce nouveau tracteur, pour un montant de 16 090€ HT, a été validé. Celui-ci permettra un gain de temps sur les grandes surfaces de la commune. Il servira également pour le déneigement des trottoirs et abords des bâtiments communaux.



RÉFECTION DU TERRAIN MULTISPORT

Le revêtement du city stade datait de plusieurs années, il devenait urgent de procéder à son remplacement.

C'est désormais chose faite, une entreprise spécialisée est intervenue début septembre pour reprendre la planéité et la pose du nouveau gazon.

Les travaux pour un coût de 14 500 € ont été entièrement pris en charge par la CAE.

La gestion du city stade sera prochainement à la charge de la commune.



LE FORT : PASSÉ - PRÉSENT - AVENIR

Le Fort de Sanchey (batterie) est un ouvrage qui se situe sur la rive gauche de la Moselle, construit entre 1881-1883, il traversera les deux conflits mondiaux sans aucuns dégâts.

Cet ouvrage remarquable subsiste, le pont levis système Devéze (unique en Europe) est toujours en état de fonctionnement. Le site est propriété de la commune depuis 1974.

En 2017, le conseil municipal engage des travaux de rénovation du fort afin de préserver les bâtiments.

En 2020, la commune et le Comité des Fêtes étudient la création d'un Théâtre de verdure, dont les gradins fixes extérieurs, creusés dans les talus de part et d'autre du porche, s'intègrent parfaitement dans le site.

En 2021, des travaux de câblage, électricité, sonorisation complètent l'aménagement. Le Comité des Fêtes, réalise la scène extérieure.

Des objectifs communs :

La protection du patrimoine en organisant des visites du site, une configuration en amphithéâtre pour accueillir des manifestations en plein air : Commence par samedi 25 septembre le CAS de Sanchey organisait une séance improvisation qui fut un véritable succès, très apprécié des spectateurs.

L'avenir :

Afin de pérenniser cet équipement, il sera un partenariat commune/Comité des Fêtes.

Des spectacles d'animations variées seront proposées en partenariat avec la Communauté d'agglomération, l'office du tourisme et bien sûr les artistes.

Continuer l'accompagnement du Comité des Fêtes, renforcer l'équipe par votre présence lors des manifestations, N'hésitez pas à rejoindre celle-ci pour donner « un coup de mains ». Vous serez les bien venus.

Gilles Dubois



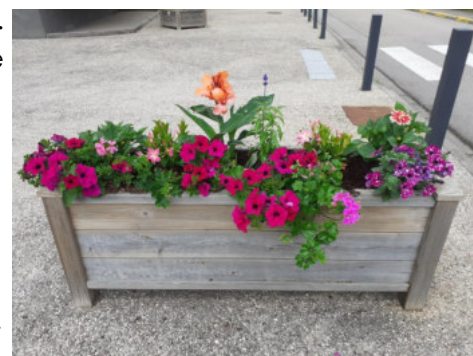
FLEURISSEMENT - COUP DE CŒUR 2021



Cette année, 18 maisons ont été retenues pour le passage du jury. La Commission « environnement et fleurissement » accompagnée des Communes de Chaumousey, Chavelot, Les Forges ainsi que Domèvre sur Avière, qui nous a rejoint cette année, ont noté les habitations choisies.

La qualité du fleurissement ainsi que les aménagements extérieurs ont été remarqués et appréciés par le Jury.

A noter que la pluie abondante a favorisé le fleurissement des géraniums, pétunias et autres surfinias. Beaucoup de couleurs vives et une floraison abondante.



PALMARES 2021 :

Mr Bernard ROUSSEL

Mr et Mme Robert ANTOINE

Mr et Mme CAVAILLES

Ces trois premiers ont été sélectionnés pour participer au concours intercommunal.

Également classés :

Jérémie ANSART	Bernard CREVISY	Nicole CLAVELIN	Sabine GIBIER	Robert MEYER
Daniel AMIOT	Brigitte DAMIDEAU	Pascal COLIN	Mireille TARDY	Jacqueline RUER
Dominique BELOT	Bruno GAVOILLE	Jacques LEMARQUIS	Bernard VILLIERE	Françoise ROCH

Une Cérémonie, en Mairie, aura lieu en fin d'année afin de remercier les habitants qui ont été retenus pour le travail réalisé dans leur propriété.

La Commission « Environnement et Fleurissement » présidée par Patrick VINCENT, remercie au nom de la municipalité, les habitants de Sanchey pour leur investissement dans l'amélioration de notre cadre de vie et espère qu'ils seront, chaque année, nombreux à embellir notre village.





AMICALE DE L'ÉCOLE SANCHEY /CHAUMOUSEY

L'assemblée générale de l'amicale a eu lieu le vendredi 24 septembre dernier. Plusieurs éléments ont été actés, notamment le calendrier des manifestations pour cette année.

Malheureusement, il n'y aura plus de vente de bulbe, l'entreprise ayant fermé ses portes, celle-ci sera remplacée par une vente de fromage.

Comme à l'accoutumée, les traditionnels chocolats de Noël, ainsi que les pains d'épices vous seront proposés.

Côté manifestations :

- 02 octobre : Loto
- 30 octobre : défilé d'Halloween
- 03 décembre : venu de Saint Nicolas
- 11/12 décembre : Marché de Noël des terroirs.

Pour l'année 2022 plusieurs dates restent encore à confirmer.

Cependant une chose est certaine, le traditionnel vide greniers de printemps aura bien lieu le 1er week-end d'avril.



COMMISSION CAS

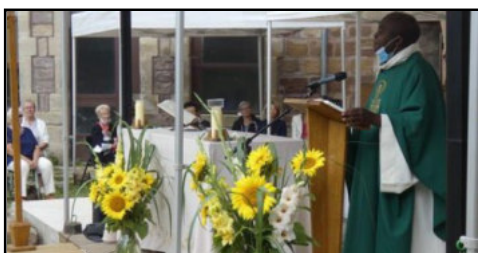
Le samedi 25 septembre, a eu lieu au Fort, un après-midi détente pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Nos aînés ont pu profiter de la venue de la compagnie des Jolies Mômes. La journée s'est terminée par un goûter maison.

Thérèse Berceaux

Permanence du CAS les samedi matin de 10h à 11h.

Réception uniquement sur rendez-vous.

MESSE PAROISSIALE AU FORT



et Mr Robert Meyer (accordéoniste)

Comme l'an passé, une messe paroissiale a eu lieu au Fort de Sanche, le 01 Août dernier. Celle-ci a rassemblé une centaine de personnes. La messe a été célébrée par l'abbé Lhillet Milandou-Bassinga accompagné par la chorale paroissiale en présence de Mr Gilles Pierrat (clarinettiste)

COMMISSION SYNDICALE CHAUMOUSEY/SANCHEY

La réfection du mur du cimetière côté ateliers municipaux a débuté. C'est l'entreprise Pierre B. de Golbey qui a été chargée de ces travaux délicats, avec la création d'une entrée sur la route départementale.

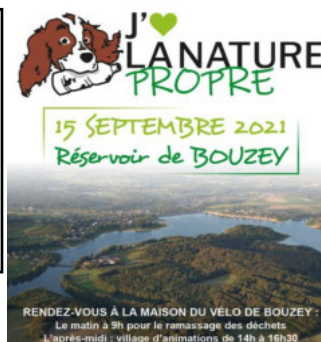
Montant des travaux : 40 200€ non subventionnés.

Jacques Lemarquis



OPÉRATION NATURE PROPRE AUX ABORDS DU RÉSERVOIR DE BOUZEY

Une opération de nettoyage des abords du réservoir de Bouzey a eu lieu, le mercredi 15 septembre dernier. Environ 120 personnes ont participé à cette opération. Ce qui a permis de ramasser 130 kilos de déchets en tout genre. Cette opération a été organisée par la Fédération Départementale des Chasseurs, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal, VNF, le Sicovad et la Fédération de Pêche des Vosges.





CARTE PASS COMMUNAUTAIRE

→ OÙ L'UTILISER

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

- Patinoire - Épinal
- Piscine Germain Creuse - Golbey
- Piscine Iris - Épinal
- Piscine Olympique Roger Goujon - Épinal
- Piscine Léderlin - Capavénir Vosges / Thaon-les-Vosges
- Base de Loisirs - La Chapelle-aux-Bois
- Bassin d'été - Charmes
- Bibliothèque multimédia intercommunale - Épinal
- Relais bmi - Golbey
- Médiathèque - Capavénir Vosges / Thaon-les-Vosges
- Médiathèque - Deyvillers
- Studios de répétitions à La Souris Verte - Épinal et Capavénir Vosges (Thaon-les-Vosges)
- Conservatoire Gautier-d'Épinal - Épinal
- École Intercommunale de Musique - Capavénir Vosges / Thaon-les-Vosges

ÉQUIPEMENTS ET ANIMATIONS DE LA VILLE D'ÉPINAL

- Golf
- SpinaParc
- Points-Cyb (accès avec la carte Cyberpass)
- Stages sportifs, culturels et multimédia pendant les congés scolaires (accès avec la carte d'animation)
- Mercredi dynamiques pendant l'année scolaire (accès avec la carte d'animation)

Le Pass communautaire est remis à tous les habitants des communes de la Communauté d'Agglomération Épinal.

Le Pass communautaire est individuel ; un pass par membre de la famille qui en fait la demande. Il est valable 2 ans à partir de la date de délivrance.

Cette carte est gratuite, elle permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur des équipements culturels et sportifs de la Communauté d'Agglomération – Épinal et de la Ville d'Épinal.

Le Pass Communautaire est remis à tous les habitants des communes de la Communauté d'Agglomération Épinal. Il est valable 2 ans à partir de la date de délivrance.

Plus d'info ici : <https://www.agglo-epinal.fr/2013-10-30-15-31-59/pass-communautaire>

CAF - L'AIDE AUX LOISIRS

L'aide aux loisirs permet un large accès des enfants aux activités culturelles, sportives, artistiques ainsi qu'aux accueils de loisirs tout au long de l'année.

Cette aide est attribuée aux familles qui :

- ont à charge un (ou des) enfant(s) né(s) entre le 31 janvier 2003 et le 31 janvier 2018,
- ouvrent droit à des prestations familiales en octobre 2020,
- ont un quotient familial inférieur ou égal à 670 € en janvier 2021.

Cette aide est utilisable du 1er février 2021 au 31 janvier 2022.

quotient familial	Couple avec 1 ou 2 enfants non bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeéh)	Famille monoparentale et/ou nombreuse (au moins 3 enfants) et/ou bénéficiaire de l'Aeéh
de 0 à 500 €	130 forfaits de 1 €, soit 130 €	160 forfaits de 1 €, soit 160 €
de 501 à 670 €	90 forfaits de 1 €, soit 90 €	120 forfaits de 1 €, soit 120 €

Plus d'information sur le site de la CAF : <https://www.caf.fr>



LE RETOUR DES SACS JAUNES DANS LES BOITES AUX LETTRES !

- **Période de distribution du 27/09 au 06/11** : la distribution s'effectue sur une durée de 6 semaines, donc pas d'inquiétude à avoir si les rouleaux tardent à arriver ! Patience, toutes les adresses seront dotées au fur et à mesure sur cette période
- **Période de réception des anomalies du 08/11 au 20/11** : durant deux semaines et **uniquement sur cette période**, les usagers sont invités à contacter le SICOVAD (au 03 29 31 33 75 ou au 0 800 109 701) en cas de non réception du flyer et des rouleaux de sacs jaunes.
- **période de clôture du 22/11 au 04/12** : après vérification, cette dernière étape de deux semaines servira à distribuer les adresses omises de la première période. A la fin de cette période, les foyers n'ayant pas reçu leurs rouleaux et ne s'étant pas manifestés ou qui au cours de l'année auraient besoin de rouleaux supplémentaires, pourront toujours se les procurer soit dans la mairie de leur domicile soit au SICOVAD (4 allée Saint-Arnould – 88 000 EPI-NAL).

Que mettre dans votre sac/bac jaune ?

TOUS LES EMBALLAGES !
BIEN VIDÉS / NON IMBRIQUÉS



Rappel

INFORMATIONS PRATIQUES - DÉCHETTERIE

mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h
mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h
dimanche de 9h à 12h pour l'ensemble des déchets.

www.sicovad.fr - Facebook.com/sicovad

INFORMATIONS

Pour retrouver toute l'information essentielle de notre commune, rendez-vous sur notre site via l'adresse suivante www.sancheys.fr.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play



Afin d'être informé en temps réel, téléchargez cette application. Ce service est offert par votre municipalité.

Collecte de Bouchons

Association Bouchons Handicap 88 - solidaire et caritative



Vos bouchons
Toutes couleurs
Toutes grosseurs
Toutes matières

Pour qui ?
Pour quoi ?
Pour soutenir,
Les enfants handicapés des Vosges



www.bouchonshandicap88.fr

Un tonneau est disponible à l'entrée de la Mairie.

Crédit photo : Mairie de Sancheys / Jacques Duplessis pour Vosges Matin

mediatheque.vosges.fr

Médiathèque le Nez aux Vents 82 Rue de Darney 88390 Chaumousey

Animations gratuites et ouvertes à tous dans les bibliothèques vosgiennes

RENCONTRE AVEC...
les **ARTISTES**
VOSGIENS

1^{er} Oct. → 30 Nov. 2021

Contact : 03.29.31.17.33
Mails : mediatheque.chaumousey@orange.fr